

# APPEL D'OFFRE

*Educateur spécialisé H/F - CDD 1 an – 0.23 ETP*

Date de prise de poste : dès que possible    Date de limite de réception des candidatures : 15/04/2024

Pôle **SOCIO-JUDICIAIRE**- Service **ERPE secteur NICE**

Rémunération selon le diplôme et l'ancienneté acquise, sur la base des justificatifs remis et dans le respect des dispositions de la CCN66. A titre d'exemple pour le présent poste (1 ETP) : De 2096 € en début de grille à 2727 € avec 11 ans d'ancienneté, salaire mensuel **brut** incluant l'indemnité des métiers socio-éducatifs, dite « SEGUR »

## Missions

Le service Espace Rencontre Parents-Enfants est ouvert du mardi au samedi, vous interviendrez 1 journée au sein du service, afin de :

- Assurer le maintien du lien parent/enfants au travers de rencontres médiatisée et de sorties accompagnées au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Permettre aux parents d'exercer leurs responsabilités et leurs droits
- Observer le comportement du mineur et la qualité du lien
- Evaluer les capacités des parents à exercer ou construire une relation adaptée aux besoins de leurs enfants

## Conditions d'exercice

- Être titulaire du Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé ou d'Educateurs de jeunes enfants
- Etre **IMPERATIVEMENT** titulaire du permis de conduire

## Profil souhaité

### Qualifications et compétences

- Qualité relationnelle, sens de l'écoute, Qualité rédactionnelle indispensable.
- Maîtrise de l'outil informatique
- Souci du travail partagé et pluridisciplinaire.
- Dynamisme, rigueur engagement et créativité. Sens de l'organisation.

## Nos Avantages

---

- Congés payés : 5 semaines annuelles légales, 18 jours de congés supplémentaires dit « trimestriels » à prendre au cours du trimestre d'acquisition, congés d'anciennetés en sus à partir de 5 ans de présence au sein de l'association
- Prise en charge des abonnements aux transports en commun à hauteur de 50% pour le trajet domicile-travail
- Entre autres dispositions favorisant la conciliation vie pro / perso : possibilité de télétravail, jours enfant malade, mise en œuvre effective du droit à la déconnexion
- Mutuelle d'entreprise (pour le socle de base salarié, participation à hauteur de 70% par l'employeur)
- Possibilité d'ouvrir un Compte Epargne Temps

Candidature (CV et lettre de motivations) à adresser à l'attention de Mme THIRIET, Directrice du Pôle Socio-Judiciaire, à l'adresse mail suivante : [pole.socio-judiciaire@montjoye.org](mailto:pole.socio-judiciaire@montjoye.org)